

Service national d'évaluation infirmière
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Service national d'évaluation infirmière

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Service national d'évaluation infirmière (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Barrie (Ontario)
Le 20 août 2025

Service national d'évaluation infirmière État de la situation financière

Au 31 mars 2025 2024

Actifs

À court terme

Trésorerie	1 302 884 \$	613 792 \$
Montants à recevoir	137 368	318 682
Charges payées d'avance	51 479	39 540
Frais d'évaluation payés d'avance	1 604 410	2 113 875
Placements à court terme (Note 2)	6 132 210	4 578 909
	<u>9 228 351</u>	<u>7 664 798</u>

Placements à long terme (Note 2)	8 753 848	11 243 000
	<u>17 982 199 \$</u>	<u>18 907 798 \$</u>

Passifs et actif net

À court terme

Créditeurs et charges à payer	376 565 \$	656 229 \$
Frais de demande différés	2 761 360	3 465 036
Financement de programme reporté	114 000	295 500
	<u>3 251 925</u>	<u>4 416 765</u>

Actif net

Grevé d'affectations internes (Note 3)	4 100 000	4 100 000
Non affecté	10 630 274	10 391 033
	<u>14 730 274</u>	<u>14 491 033</u>
	<u>17 982 199 \$</u>	<u>18 907 798 \$</u>

Au nom du conseil d'administration :

_____ Président du conseil d'administration	_____ Directrice générale
---	------------------------------

Service national d'évaluation infirmière État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Grevé d'affectations internes (Note 3)	Non affecté	2025 Total	2024 Total
Solde, au début de l'exercice	4 100 000 \$	10 391 033 \$	14 491 033 \$	10 391 399 \$
Excédent des produits sur les charges	-	239 241	239 241	4 099 634
Solde, à la fin de l'exercice	4 100 000 \$	10 630 274 \$	14 730 274 \$	14 491 033 \$

Service national d'évaluation infirmière État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Produits		
Frais de demande	6 741 711 \$	17 100 081 \$
Financement de programme	-	151 392
Intérêts et autres produits	680 364	577 430
(Perte) gain de change	(13 776)	20 151
	<u>7 408 299</u>	<u>17 849 054</u>
Charges		
Frais d'évaluation	4 057 949	10 085 120
Congrès	32 481	61 863
Honoraires de consultation	778 084	1 649 647
Technologies de l'information	48 537	64 500
Assurance	7 947	7 661
Frais de bureau et charges diverses	18 073	21 400
Honoraires professionnels	499 887	356 503
Frais de service	144 588	171 358
Téléphone	21 793	21 590
Déplacements	215 914	168 503
Salaires et charges sociales	1 343 805	1 141 275
	<u>7 169 058</u>	<u>13 749 420</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>239 241 \$</u>	<u>4 099 634 \$</u>

Service national d'évaluation infirmière

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	239 241 \$	4 099 634 \$
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Montants à recevoir	181 314	(10 708)
Charges payées d'avance	(11 939)	(27 902)
Frais d'évaluation payés d'avance	509 465	5 508 151
Créditeurs et charges à payer	(279 665)	(476 192)
Frais de demande différés	(703 676)	(9 443 694)
Financement de programme reporté	(181 500)	229 675
	<u>(246 760)</u>	<u>(121 036)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de placement		
Acquisition de placements	935 852	(1 945 575)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	689 092	(2 066 611)
Trésorerie, au début de l'exercice	613 792	2 680 403
Trésorerie, à la fin de l'exercice	<u>1 302 884 \$</u>	<u>613 792 \$</u>

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables

Nature et objectifs de l'organisme	Service national d'évaluation infirmière (l'« organisme ») a été constitué en vertu de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> le 13 juin 2012. Son objectif est de coordonner un processus national normalisé d'évaluation de la formation des diplômés internationaux en sciences infirmières afin de soutenir leur inscription et l'obtention de leur permis d'exercice selon les règles des organismes provinciaux de réglementation de la profession. Les membres de l'organisme sont des entités qui réglementent la pratique des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, des infirmières et infirmiers autorisés de même que des infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés, notamment : i) les organismes de réglementation pour les infirmières et les infirmiers auxiliaires autorisés; ii) les organismes de réglementation pour les infirmières et les infirmiers autorisés; iii) les organismes de réglementation pour les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés. En tant qu'organisme sans but lucratif en vertu du paragraphe de l'alinéa 149 (1)l) de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> du Canada, l'organisme est exonéré de l'impôt sur le revenu.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Comptabilisation des produits	L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Apports Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice pendant lequel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Frais de demande Les frais découlant de l'évaluation de la formation de diplômés sont comptabilisés à titre de produits au moment où l'évaluation est terminée ou à la date d'échéance de la demande. Les frais de demande reçus avant la fin de l'évaluation sont comptabilisés à titre de frais de demande différés.

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables (*suite*)

Instruments financiers	Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Dans les périodes ultérieures, les titres négociés sur un marché actif et les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments évalués à la juste valeur et sont portés au débit des instruments financiers dans le cas des éléments évalués au coût après amortissement. Les instruments financiers de l'organisme comprennent de la trésorerie et des placements à court et à long terme, présentés à la juste valeur, ainsi que des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la TVH exigible, présentés au coût amorti.
Apports de services	Des bénévoles consacrent un grand nombre heures chaque année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.
Charges payées d'avance	Les charges payées d'avance comprennent principalement des avances faites à des fournisseurs pendant l'exercice en cours pour des services qui seront rendus au cours de l'exercice suivant. Les charges payées d'avance sont comptabilisées à titre de charges dans la période où les services sont reçus.
Placements	Placements à court terme Ces placements sont constitués de certificats de placement garanti dont les échéances sont établies dans moins d'un an. Placements à long terme Ces placements sont composés de certificats de placement garanti et d'obligations de sociétés dont les échéances sont établies dans plus d'un an.

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables (*suite*)

Utilisation d'estimations	La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés ainsi que sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels comptabilisés à la date des états financiers, de même que sur les produits et les charges comptabilisés durant la période considérée. Les principales estimations effectuées dans le cadre des présents états financiers concernent les charges à payer. Les résultats réels peuvent ne pas correspondre aux meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sont connus.
Conversion de devises	Les opérations en devises sont converties aux cours en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes attribuables à la conversion des actifs et des passifs monétaires sont inclus dans les résultats.

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

2. Placements

Les valeurs comptables des placements à la valeur du marché se détaillent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Placements à court terme		
CPG détenus auprès de différentes institutions financières, assortis de taux d'intérêt allant de 1,2 % à 5,70 %, venant à échéance entre octobre 2025 et février 2026	2 296 218 \$	4 440 565 \$
Compte épargne-placement RBC	912 153	138 344
Obligations de la Banque CIBC, assorties d'un taux d'intérêt de 1,1 %, venant à échéance en janvier 2026	394 256	-
Obligations de la Banque de Montréal, assorties d'un taux d'intérêt de 1,758 %, venant à échéance en mars 2026	798 679	-
Bons du Trésor du gouvernement canadien, 2,579 %, venant à échéance en septembre 2025	1 730 904	-
	<u>6 132 210</u>	<u>4 578 909</u>

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

2. Placements (suite)

	2025	2024
Placements à long terme		
CPG détenus auprès de différentes institutions financières, assortis de taux d'intérêt allant de 2,35 % à 4,9 %, venant à échéance entre octobre 2025 et mars 2028	5 778 557	8 066 292
Obligations de la Banque Royale du Canada, assorties d'un taux d'intérêt de 5,341 %, venant à échéance en juin 2026	994 685	-
Obligations de la Banque CIBC, assorties d'un taux d'intérêt de 1,1 %, venant à échéance en janvier 2026	-	394 256
Obligations de la Banque de Montréal, assorties d'un taux d'intérêt de 1,758 %, venant à échéance en mars 2026	-	798 679
Obligations d'Enbridge Gas Distribution, assorties d'un taux d'intérêt de 2,5 %, venant à échéance en août 2026	184 468	184 468
Obligations de la Banque de la Nouvelle-Écosse, assorties d'un taux d'intérêt de 2,95 %, venant à échéance en mars 2027	799 305	799 305
Obligations de la Banque Royale du Canada, assorties d'un taux d'intérêt de 4,6 %, venant à échéance en février 2028	-	1 000 000
Obligations de la Banque TD, 5,423 %, venant à échéance en juillet 2026	996 833	-
	8 753 848	11 243 000
	14 886 058 \$	15 821 909 \$

Du montant investi, 4 100 000 \$ (2024 - 4 100 000 \$) sont grevés d'affectations internes (voir la Note 3).

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

3. Actif net grevé d'affectations internes

	2025	2024
Réserve de fonctionnement	2 500 000 \$	2 500 000 \$
Réserve de développement	1 500 000	1 500 000
Réserve de change	100 000	100 000
	4 100 000 \$	4 100 000 \$

Le conseil d'administration a grevé l'actif net d'affectations internes d'une valeur de 2 500 000 \$ à titre de réserve correspondant à environ six mois de charges d'exploitation pour l'organisme, de 1 500 000 \$ à titre de réserve de développement et de 100 000 \$ pour atténuer le risque de change.

4. Dépendance économique

Pendant l'exercice, 57 % (2024 - 74 %) des charges de l'organisme ont été engagées pour un fournisseur de services d'évaluation.

5. Instruments financiers

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit qui résulte de la possibilité qu'un client ou une contrepartie à un instrument financier n'honore pas ses obligations financières en présence d'une concentration d'opérations effectuées avec la même contrepartie ou d'obligations financières aux caractéristiques économiques semblables qui sont susceptibles d'être atteintes de manière similaire par des changements dans la conjoncture économique. Les instruments financiers de l'organisme qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit relèvent principalement des montants à recevoir. La majeure partie des montants à recevoir de l'organisme proviennent d'un tiers fournisseur de services. Le recouvrement de ces montants s'effectue en réduisant les paiements faits à ce fournisseur.

L'organisme est également exposé à un risque de crédit découlant de ses comptes ouverts auprès d'une seule institution bancaire et d'un solde qui excède la limite maximale des dépôts assurés de 100 000 \$.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

5. Instruments financiers (*suite*)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt sur les taux d'intérêt fixes de ses instruments financiers. Les instruments à taux fixes exposent l'organisme à un risque de juste valeur.

L'organisme est exposé aux fluctuations des taux d'intérêt liés à ses placements dans des certificats de placement garanti. Le principal objectif de l'organisme est d'assurer la sécurité des capitaux investis et de maintenir une grande liquidité, et ce, tout en obtenant un rendement satisfaisant.

L'organisme atténue le risque de taux d'intérêt sur ses placements en diversifiant la durée de ses placements à revenu fixe détenus à une période donnée.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de change

L'organisme effectue des transactions en devises en raison des frais de demande qui sont perçus en dollars américains; cependant, la majeure partie des dépenses engagées par l'organisme le sont en dollars canadiens. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations des devises.

La trésorerie est exposée à un risque de change en raison des soldes en dollars américains de 94 718 \$ (65 856 \$ US) (2024 - 367 949 \$ [280 412 \$ US]).

L'organisme n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de change.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.
